

Le Règlement

On a eu eu recours à des motions dilatoires. Je dois avouer que nous avons parfois employé les mêmes stratagèmes lorsque nous étions dans l'opposition, et j'en avais honte.

M. Gauthier: C'est vous qui avez commencé.

M. Fennell: J'avais honte d'utiliser certains stratagèmes.

M. Manly: Vous devriez avoir honte de faire ce que vous faites maintenant.

M. Fennell: C'est pourquoi nous avons modifié le Règlement. Nous avons modifié le Règlement afin de pouvoir travailler, de pouvoir gérer efficacement la Chambre et les affaires du pays. Voilà exactement pourquoi nous l'avons fait. Il importe que le Canada ait un gouvernement responsable. Nous formons un gouvernement majoritaire et nous devrions en profiter. Les Canadiens nous ont demandé de diriger le pays comme il n'a jamais été dirigé auparavant. La situation économique n'a jamais été meilleure. Nous avons promis à la population canadienne de créer des emplois. Nous en avons créés plus de 800 000.

M. Robinson: En Ontario.

M. Fennell: Nous avons promis à la population canadienne de réduire les taux d'intérêt. Les taux d'intérêt ont baissé.

Je veux dire que nous nous battons pour le public canadien et non pas pour ceux qui siègent en face de nous.

Les députés d'en face ont surtout insisté sur le fait que cette motion risquait de les obliger à siéger en juillet. Ce n'est pas inscrit dans la motion. Cette dernière laisse le choix . . .

M. Manly: Où étiez-vous en septembre dernier?

M. Fennell: J'étais ici.

Si nous avons un projet de loi important à examiner, nous pourrions le faire ici, pendant l'été, au lieu de priver le pays d'une mesure importante. Les députés d'en face se contentent de faire de l'obstruction. S'ils veulent jouer à ce petit jeu, ils peuvent le faire facilement jusqu'en juillet.

Quant aux pétitions qui sont présentées quotidiennement . . .

M. Manly: Le droit du peuple.

M. Fennell: Ils doivent travailler fort pour obtenir autant de pétitions. Cela exige énormément de travail, car il faut aller faire du porte à porte.

M. Manly: Les gens ont le droit de se faire entendre.

M. Fennell: Je ne suis pas contre les pétitions. Je m'oppose à ce que l'on fasse perdre son temps à la Chambre.

Un grand nombre des éléments de cette motion sur lesquels nous nous sommes mis d'accord présentent beaucoup d'importance. Les dispositions concernant le vendredi sont très importantes. Je ne vois pas beaucoup de députés du NPD qui sont là le vendredi. Peut-être un député de . . .

M. Manly: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je ne pense pas qu'il soit parlementaire de mentionner la présence ou l'absence de députés d'un parti quelconque, un jour donné. Il est certain que les néo-démocrates sont présents ici le vendredi, autant que les autres et que certains députés se rendent dans leur circonscription.

M. Fennell: Je ne parle ni des néo-démocrates, ni des libéraux ni des conservateurs en particulier. Je siégerai à la Chambre depuis huit ans et j'ai toujours été présent le vendredi. C'était mon . . .

M. Gauthier: Jour de service.

M. Fennell: Je ne l'ai pas choisi, il m'a été imposé. J'ai pris l'habitude d'apprécier le vendredi. Comme mon collègue, le whip de l'opposition officielle le comprendra, les vendredis étaient intéressants. Nous avons l'occasion de tenir un débat. C'est un excellent jour.

Je voudrais parler du raccourcissement des heures de séance le vendredi. Les heures ne sont pas vraiment réduites. Elles sont modifiées afin que nous siégions pendant l'heure du déjeuner. Nous allons encore siéger cinq heures. Néanmoins, au lieu d'être là de 11 heures à 17 heures, nous siégerons de 10 heures à 15 heures. Tous les députés se sont dit d'accord lorsqu'un de mes collègues a fait circuler une pétition en ce sens. C'est donc une bonne idée.

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Personne ne s'y est opposé.

M. Fennell: Nous avons parlé des améliorations à apporter en ce qui concerne les projets de loi d'initiative parlementaire. Par exemple, pourquoi le député qui propose un projet de loi d'initiative parlementaire ne pourrait-il pas parler plus longuement que les autres? Il est l'auteur du projet de loi. Il s'agit simplement de remédier à certaines erreurs contenues dans le Règlement initial. Cela permettra à celui qui propose la motion ou le projet de loi de parler pendant 20 minutes, après quoi tous les autres auront droit à dix minutes. Cela me paraît équitable.

Je voudrais maintenant parler des journées de l'opposition. Je sais que cela a causé des difficultés au parti libéral et au Nouveau parti démocratique le mois dernier, car nous avons dû regrouper 13 journées de l'opposition au cours de cette période de subsides. Nous avons tenté de mieux répartir sur toute l'année les jours réservés. Au lieu de 13 il y en aura 10. Cela me semble une bonne idée. Il est difficile pour les députés de l'opposition de se préparer quand les journées d'opposition se suivent l'une après l'autre. Il faut trouver des orateurs, rassembler la documentation et se mettre au courant de la question.

Nous proposons une nouvelle disposition qui permettra aux whips de modifier la composition des comités législatifs et spéciaux. Je tiens à parler des comités, car j'ai des idées bien arrêtées à ce sujet. Je n'ai pas modifié mon point de vue au cours des discussions, et je pense que le whip de l'opposition officielle sera d'accord. En effet, il est à peu près impossible actuellement que les comités continuent à fonctionner tels qu'ils ont été formés, surtout quand le gouvernement compte un très grand nombre de députés. C'est très difficile. Nous avons adopté un système qui faisait bien mon affaire parce qu'il me permettait de devenir membre d'un comité. Les comités avaient un certain nombre de membres et un certain nombre de suppléants. On m'avait d'abord nommé à un comité, mais je ne m'y plaisais pas. J'ai pu siéger au sein d'autres comités en assistant aux séances jusqu'à ce que je devienne suppléant. J'ai siégé à ce comité pendant des heures, des jours, des mois et des années et j'en suis finalement devenu un membre permanent. C'est le but que je visais. Dans un groupe aussi nombreux que le nôtre, il est difficile d'avoir de l'avancement dans un comité. J'y suis arrivé parce que l'un des suppléants n'assistait pas aussi régulièrement que moi, ensuite parce que